

# MEMOIRE D'ADHÉSION

## Conseil départemental

adresse :

La Collectivité citée ci-dessus choisit d'adhérer à l'Odas en tant que membre actif, au titre du collègue "Collectivités Locales".

Elle a pris connaissance des statuts et approuvé les objectifs de l'Association.

Son adhésion lui confère les caractéristiques suivantes :

- faire partie des 300 "membres actifs" de l'Odas, premier organisme interinstitutionnel de réflexion sur les politiques sociales, et participer de ce fait aux Assemblées Générales,
- être systématiquement informée en priorité de l'ensemble des actions menées par l'Odas,
- être destinataire des différents documents et études diffusés par l'Odas.

Conformément à l'article 9 des statuts, la qualité d'adhérent est subordonnée au versement d'une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale en fonction de la population du Département.

Vu, le Président du Conseil départemental ou son représentant ..... Le .....201  
(Nom et signature)

**NB : un exemplaire signé de ce mémoire doit être retourné à l'Observatoire**